

VILLE DE SPA
ASSEMBLEE du CONSEIL COMMUNAL
ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE

Le Collège communal de la Ville de SPA prie Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal de bien vouloir assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu à l'Hôtel de Ville le **28 mai 2026 à 20h00**.

SEANCE PUBLIQUE

41. Point supplémentaire à l'ordre du jour dont l'inscription a été demandée par la conseillère communale Fabienne DORVAL en application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :

Limitation de la population de rats laveurs.

42. Point supplémentaire à l'ordre du jour dont l'inscription a été demandée par le conseiller communal Luc MOENS en application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :

Règlement relatif à l'octroi d'une prime pour l'installation d'un nouveau commerce dans une cellule commerciale inoccupée du centre-ville de Spa. Proposition d'amendement – Réécriture de l'article 6.

43. Point supplémentaire à l'ordre du jour dont l'inscription a été demandée par le conseiller communal Arnaud FAGARD en application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :

Réforme de l'institution provinciale.

Spa, le 27 mai 2026.
Le Bourgmestre,
(s) N. TEFNIN